



## Edito

Le voici enfin, le Petit Echo 2010, avec quelques mois de retard! Nous nous en excusons. L'activité de ce début d'année a été très intense et ne nous a pas permis de sortir 2 numéros comme nous l'avions envisagé.

Pour l'ADSM.Manche, l'année 2009 fut une année que je qualifierai de "révolutionnaire":

### L'évolution de l'ADSM Manche ces dernières années vers une professionnalisation

Ces dernières années, et ce grâce au levier de la loi de février 2005, l'ADSM Manche a peu à peu monté les marches pour passer du statut d'une association fonctionnant telle une amicale au statut d'acteur à part entière du territoire, œuvrant pleinement à la reconnaissance de ce handicap méconnu qu'est le handicap auditif acquis et aux moyens de compensation adaptés. Ce dans l'objectif de permettre aux devenus sourds et malentendants de maintenir une vie sociale et citoyenne et de ne pas être condamnés à un isolement.

Ainsi, l'ADSM est devenue association employeuse dès 2006 avec la création de son service de transcription. Le cheminement parcouru a permis de faire le choix de la professionnalisation pour ce qui concerne le développement du projet avec le recrutement d'un agent de développement à plein temps, d'un professionnel de la transcription 30h/ mois et l'utilisation des services de l'entreprise Rédactionnel.net pour la transcription.

### La définition du projet de l'ADSM Manche et du modèle économique

Le 1<sup>er</sup> travail a été :

La formalisation du projet de l'ADSM Manche : des objectifs, des enjeux, des valeurs, une méthode de travail.

Une feuille de route claire.

L'établissement de la liste de l'ensemble du matériel nécessaire d'acquérir.

La définition d'un modèle économique pour assurer le financement du projet et la pérennisation des emplois: vente de prestations du service AhCOTE, de formations, ...

### Un projet qui trouve écho auprès des partenaires

L'ADSM Manche mène un travail de fourmi en expliquant à chaque partenaire ce qu'est la malentendance et quels sont les besoins.

Le travail de présentation du projet mené tout au long de l'année a trouvé un excellent écho auprès des partenaires qui sont tous intéressés pour travailler avec l'ADSM Manche et soutenir notre service d'Aide humaine à la Communication par Transcription Écrite (AhCOTÉ) en prenant conscience de son caractère innovant et indispensable sur le territoire.

Cet engouement des partenaires concernant le projet de l'ADSM Manche a donné des ailes à l'ensemble de l'équipe du CA et des salariés, ce qui leur demande un engagement sans faille. Je les en remercie.

### Une année 2010 dans la continuité de celle de 2009 avec des enjeux de développement forts :

>Le renouvellement du CA de l'ADSM Manche : Un nouveau CA a été élu

lors de l'AG du 24 avril.

Les nouveaux membres élus sont accueillis et accompagnés au travers de formations pour, peu à peu, endosser pleinement leur costume d'administrateur.

>Les chantiers 2010 :

Le travail de l'ADSM Manche en 2010 est de poursuivre le travail engagé en 2009 :

Développement de la vie associative.

Représentation des devenus sourds et malentendants dans les instances.

Formation, sensibilisation, prévention.

Développement du service AhCOTÉ, ET formation des professionnels à la transcription par reconnaissance vocale pour être en mesure de proposer un service de transcription totale du message oral.

Mise en place d'une démarche coopérative entre les acteurs de l'audition du territoire, ceci afin de croiser les regards pour un diagnostic partagé de la situation et coproduire un plan d'action visant à réduire les freins identifiés.

>Le financement du projet 2010 :

Pour ce qui est du financement du projet de l'ADSM Manche, il apparaît 2 enjeux clairs :

Le développement de l'activité.

La mobilisation de la collectivité en soutien du développement du projet.

Pour l'instant l'été est là! Je vous souhaite à tous d'en profiter pleinement et je vous donne rendez-vous dès la rentrée dans les groupes de proximité.

**Anne-Marie DESMOTTES**

Les Unelles—rue St Maur  
50 200 Coutances  
Tél : 06-84-60-75-41  
Mail: adsm50@orange.fr

Date de parution: juillet 2010



Repas spectacle le 10/10/10: Cie Corps et Jazz

## Sommaire :

- **Retour sur la vie associative:p.2**  
2009 p.2  
2010 p.5
- **Les actions et services de l'ADSM Manche: p.7**  
>Les instances dans lesquels l'ADSM Manche est investie: p.7  
>2 associations osent la transcription: p.8
- **Les projets 2010: p.10**  
>Démarche coopérative des acteurs de l'audition: p.11  
>Communication de l'association: p.12
- **Dossier surdité: P.13**  
Prise en charge de l'implant cochléaire
- **Brèves: p.14**
- **Courrier des lecteurs: p.15**
- **Agenda: p.16**  
>Repas spectacle: p.17

## RETOUR SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

2009

### Le repas spectacle et la tombola: 11/10/09

Le repas spectacle s'est déroulé le 11 octobre 2009 avec près de 150 convives. L'animation du repas par la Compagnie « Comment ça vit les Hommes » de St Laurent de Terregate, composée de 2 adultes et 6 enfants fut un succès. Les enfants de la compagnie ont grandement apprécié l'accueil du public.

Les bénévoles se sont rendus le samedi 10 octobre à la salle des fêtes de Montmartin Sur Mer pour éplucher les légumes nécessaires pour le bourguignon. Samuel s'est proposé pour le cuisiner et est venu nous rejoindre avec sa femme très sympathique. Un pique-nique était prévu, cela a permis de faire tous les préparatifs dans une bonne ambiance et de libérer tout le

monde vers 16 h. Un autre rendez-vous est donné le jour du repas pour finir les préparatifs. Cela fut très réconfortant pour le groupe animation. Un grand merci à tous.

Ce n'est pas tout, pour la première fois, l'association a participé à la tombola organisée par le Crédit Mutuel, avec 100 carnets à vendre dans la période du 27 septembre au 11 novembre. Les vendeurs étaient nombreux et motivés. Le jour du repas a été l'occasion de vendre avec succès. Pour l'ADSM les gagnants étaient au nombre de 2.

Nous vous attendons tous pour le prochain repas spectacle 2010.

**Thérèse LEFEVRE**



Après l'effort, le réconfort!



### Le goûter de Noël: 12/12/09

Cette année, le goûter de Noël a eu lieu le 12 décembre et a réuni une trentaine de personnes. Après avoir dégusté la bûche, gâteau de tradition, et les friandises achetées pour la circonstance, Anne-Marie nous a projeté quelques histoires drôles qui nous ont fait beaucoup rire.

Vers 17h, chacun est reparti, content d'avoir revu des anciens amis ou fait

de nouvelles connaissances en se disant à l'année prochaine.

Je remercie tous ceux qui ont partagé ce moment convivial et espère être plus nombreux en 2010.

**Joëlle LAISNEY**



## Soirée ADSM14 / ADSM50 chez Michel Debieu

Du 15 au 22 Aout 2009, la toute jeune et très dynamique ADSM14 organisait une randonnée pédestre de Caen au Mont Saint-Michel.

Elle a fait étape à Brécey. Nous nous y sommes retrouvés, tout d'abord pour une réunion d'information puis une soirée conviviale à Notre Dame de Livoye chez Michel Debieu, notre trésorier. Nous y avons été accueillis très chaleureusement pour une soirée grillades. Merci à Michel et sa fille Nadine qui ont pris en charge toute l'organisation du repas : courses, préparation de la

salle, grillades.

Les adhérents des deux associations ont ainsi pu faire connaissance avant la traversée de la baie qui avait lieu le lendemain sous un magnifique soleil.

Lors du repas spectacle d'octobre dernier, Françoise Féron, présidente de l'ADSM14, a présenté le diaporama de cette rando.

A quand la prochaine ?

**AM DESMOTTES**



## Café débat à Cherbourg: 17/10/09

C'était une première pour l'ADSM.Manche, le novembre 2009, au café de la poste à Cherbourg, allait avoir lieu notre premier café débat en partenariat avec la Mutualité Française représentée par Monsieur Morgan Boulet .

La Mutualité Française a financé l'aide humaine à la communication par transcription écrite.

Qu'est-ce qu'un café débat ?

Tout d'abord, c'est un lieu convivial mis à notre disposi-

tion : un café. La salle est réservée rien que pour nous. Les échanges se font dans une ambiance conviviale avec un groupe d'une dizaine de personnes. Le lieu et le nombre de personnes favorisent les échanges spontanés. Ils sont déclenchés par la présentation d'un diaporama sur la surdité acquise. Ils étaient très riches avec beaucoup d'émotion lorsque les personnes présentes racontaient leur vécu de la malentendance.

Une expérience très positive à renouveler.

**AM DESMOTTES**

## Petit déj' échange à Tourlaville: 03/12/09

L'ADSM Manche, dans le cadre de l'action de la Ligue de l'Enseignement de la Manche, « PLATE FORME COLLABORATIVE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATION » a présenté son service AhCOTÉ aux partenaires présents. Les échanges ont permis aux partenaires présents de découvrir le handicap auditif et le moyen de compensation adapté à la majorité des malentendants : l'écrit.

Il est convenu avec la Ligue de l'Enseignement de réitérer l'expérience.

**Samuel POULINGUE**



## Les groupes de proximité

L'ADSM, pour développer les rencontres conviviales entre les adhérents, a mis en place des groupes de proximité dans le Nord Cotentin, le centre Manche et le sud Manche.

Marie Thérèse MOUCHEL, adhérente, témoigne:

Pour le petit écho...quelques lignes d'un adhérente de proximité...relative, 100 kms. Proximité, proximité! L'ADSM n'est pas vraiment une association située dans mon voisinage immédiat...et pourtant j'y cours dès que j'y suis invitée. Pourquoi ? Parce que je trouve là, parmi ces 15 ou 20 malentendants comme moi, un plaisir, une amitié, un réconfort, une

écoute et la joie de pouvoir m'exprimer encore, même si j'exagère parfois ou si je suis à côté du sujet. Je retrouve dans ce groupe, une place, une amitié, une compréhension (même si elle est muette). Je sens "qu'ils" sont comme moi et je partage lors de ces réunions d'une heure ou deux une écoute et une information intelligente et utile pour faire face à mes problèmes " d ' i s o l é e " . Et surtout il y a Anne-Marie, toujours souriante, discrète, intelligente disponible et redoutable d'efficacité et d'humilité! Quelle leçon de générosité! Je repars regonflée pour plusieurs semaines, sans plus avoir envie de me plaindre...et ravale mes susceptibilités. Mon souhait : qu'elle reste en plei-

ne forme avec nous des années et qu'avec Samuel continue de nous bâtir programmes, informations et activités sereines et pratiques.

Bel été à tous.!

**MT Mouchel**

## Le comité de réflexion avec les partenaires:15/10/09

L'année 2009 a été charnière pour l'ADSM Manche. Les membres du Conseil d'Administration, accompagnés par l'Agent de développement, ont formalisé le projet de l'association.

Celui-ci est ambitieux car il veut prendre à bras le corps la question du handicap auditif en mettant en place les solutions nécessaires pour répondre aux besoins repérés : Informer, sensibiliser, former sur ce handicap méconnu, ses conséquences, les solutions de compensation, les financements, ...

Organiser un parcours de la personne malentendante chez qui le médecin détecte une surdité pour que celle-ci ait accès à l'ensemble des informations nécessaires en passant par l'ADSM Manche. Permettre à plus de personnes malentendantes d'avoir accès aux moyens de compensation et ainsi, d'éviter l'isolement.

Développer le service Ah-COTÉ.

Développer la vie associative, le bénévolat, ...

Pour développer le projet, il est nécessaire de tisser des liens étroits avec les différents organismes du territoire qui sont intéressés par la question, voire concernés.

Ainsi, Samuel et Anne-Marie ont pris leur bâton de pèlerin pour aller présenter le projet à l'ensemble des organismes (Conseil Général, Conseil Régional, Direction du Travail, DDASS, CPAM, MSA, CAF, Maison Départementale des Personnes Handicapées, communes principales du département, Cap Emploi, ...).

L'ensemble de ces partenaires a montré un véritable intérêt pour le projet de l'ADSM Manche qui a organisé un Comité de Réflexion le 15/10/09 auquel sont venus les principaux partenaires : Conseil Général, CAF, CPAM, Direction du Travail, Crédit Mutuel.

Cette réunion a permis de

sensibiliser collectivement les partenaires présents au handicap auditif et de poser l'ensemble des questions à résoudre pour mettre en place les bonnes conditions du développement du projet de l'ADSM Manche.

Les partenaires se sont tous exprimés et ont tous apporté des pistes de développement de l'action en faveur des déficients auditifs :

Participation à l'élaboration du futur schéma départemental en faveur des personnes handicapées.

Formation du personnel de la direction du travail, des médecins du travail, ... au handicap auditif, Formation du personnel de la CAF, de la CPAM, ... Formation, sensibilisation des travailleurs sociaux du département, ...

L'ADSM doit explorer ces pistes dans le courant de l'année 2010 et une évaluation de cette exploration est prévue avec les partenaires dans le cadre

d'un Comité de Suivi du projet de l'ADSM Manche, qui aura lieu tous les ans.

2010

## La galette des rois: 24/01/10

Cette année, l'ADSM, a offert aux adhérents, famille ou amis de partager la galette des rois un dimanche !

Une trentaine de personne était présente. Anne-Marie, la présidente, a animé un temps de sensibilisation sur la malentendance et sur le nouveau service d Aide Humaine à la Communication par Transcription Ecrite qui vient de voir le jour. Ce service très apprécié des malentendants reste encore mal connu,

mais va se développer rapidement.

Puis ont été présentés les différents logos proposés par la graphiste qui travaille à la nouvelle charte graphique. L'ensemble des adhérents trouvent important de garder le Mont Saint Michel.

Vers 16h15 nous avons dégusté les galettes et partagé le verre de l'amitié en souhaitant

Une bonne réussite à tous les projets !

Merci à tous de votre présence et à très bientôt...

Joëlle LAISNEY



## L'action Journée Nationale de l'Audition

La participation à la Journée Nationale de l'Audition est un temps fort de la vie associative. En 2010, l'ADSM.Manche y a participé pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive. Quant à la JNA, c'était sa treizième édition.

Cette année, pendant les mois de Mars et Avril, l'ADSM.Manche a organisé une action de sensibilisation et d'information d'envergure sur le département. Il s'agissait de sensibiliser le public

(élus, professionnels, malentendants, tout public) sur ce qu'est la malentendance et comment mieux la vivre.

Le point d'orgue de cette action fut la conférence du Pr Moreau ( ORL au CHU de Caen) à Coutances sur le thème : ***Evolution de la surdité et les moyens de compensation adaptés.***

6 réunions d'information et de sensibilisation ont été menées par

l'ADSM.Manche sur le thème : ***Mieux vivre la malentendance.***

Un public nombreux a apprécié ces réunions d'information. Les échanges étaient très riches.

AM DESMOTTES

**JNA 2010:**

**7 journées**

**640 personnes**

**225 tests auditifs**



Coutances: 20/03/10



Mortain: 27/04/10



Avranches: 08/04/10

## Assemblée Générale: 24/04/10

Habituellement l'AG de l'ADSM.M avait lieu en janvier. Avec son développement qui entraîne une activité associative et un travail de comptabilité plus important : enregistrement des écritures avec un logiciel de comptabilité, établissement du compte de résultat et du bilan par un comptable ...il était nécessaire de la reporter au mois d'avril. Il en sera ainsi chaque année.

Une trentaine d'adhérents étaient présents, Mr Yves Lamy maire de Coutances (représentant Mr Alain Cousin député) et Mr Claude Périers conseiller général du canton de Coutances nous ont fait l'honneur de leur présence.

Outre l'ordre du jour habituel d'une assemblée générale il y avait cette année le renouvellement du conseil d'administration.

Pour ce qui concerne : le rapport d'activité , le bilan financier 2009:

>Le projet d'activité , le budget prévisionnel 2010, ils ont été acceptés à l'unanimité des présents et représentés.

>Le montant de la cotisation 2011 sera identique à celui de 2010 : 32 €

Mr Yves LAMY maire de Coutances nous a assuré du soutien de la ville 1 200 € de

subvention pour 2010. Cette subvention couvre le loyer du bureau aux Unelles : 1 200 €.

Il espère pouvoir accentuer ce soutien au cours des années qui viennent..

Autre sujet important à l'ordre du jour : le renouvellement du CA . Les 6 administrateurs sortants étaient rééligibles. Notre vice-président : Mr Guy Eugène ne s'est pas représenté.

4 adhérents très motivés ont posé leur candidature. Le nouveau conseil d'administration est composé de 9 administrateurs

### Bureau :

Mme Anne- Marie Desmottes : présidente

Mr Alain Sénépart : vice président (nouvel administrateur)

Mme Thérèse Lefèvre : secrétaire.

Mr Michel Debieu: trésorier

Mme Andrée Corbeau : trésorière adjointe (nouvelle administratrice)

### Administrateurs :

Melle Isabelle Bazire

Mme Yvette Deburaux (nouvelle admi-

nistratrice)

Mme Joëlle Laisney

Mr Jean-Paul Sebag (nouvel administrateur)

Ces nouveaux administrateurs seront accompagnés par l'ADSM.Manche afin de bien « endosser leur habit » d'administrateur. Cet accompagnement sera une formation assurée par la ligue de l'enseignement à laquelle l'ADSM.Manche est affiliée. L'ensemble des administrateurs participera à cette formation.

Jusqu'à présent, hors les adhérents, étaient invités les élus locaux : le maire, le conseiller général et le député .Avec le développement, le nombre de partenaires pour qui l'ADSM.Manche est une ressource, va croissant . Ils seront tous invités lors des prochaines assemblées générales.

### **AM Desmottes**



Les administrateurs: I. Bazire, A. Corbeau, AM DesmottesJ. Laisney, Y. Deburaux, T. Lefèvre, A. Sénépart, JP. Sebag

### Les instances dans lesquelles l'ADSM agit!

Comme chacun le sait, l'ADSM Manche agit au quotidien pour sensibiliser et informer sur la malentendance, les risques auditifs, les conséquences sur la vie quotidienne et les moyens de compensation (techniques, humains), dans le but d'améliorer l'accessibilité des personnes devenues sourdes et malentendantes à la vie citoyenne. Pour cela, elle agit, entre autre choses, dans un certain nombre d'instances :

#### >Les commissions accessibilité :

L'ADSM Manche est investie dans une quinzaine de commissions accessibilité dans le département de la Manche.

Il s'agit d'instances créées et rendues obligatoires par la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Chaque collectivité de plus de 5000 habitants (communes et communautés de communes) doit créer une commission accessibilité composée d'élus, d'agents de la collectivité et d'associations.

Elles ont pour missions : D'effectuer un diagnostic de l'accessibilité de tous sur la voirie et dans les bâtiments publics (handicap moteur, handicap visuel, handicap auditif, handicap mental).

De faire les travaux nécessaires pour rendre tout accessible à tous, d'ici 2015.

La plupart des collectivités (élus et agents) découvrent le handicap auditif. Le rôle des membres de l'ADSM Manche qui participent à ces commissions est de les accompagner pour :

Les sensibiliser sur les

conséquences du handicap auditif, les savoirs être à développer pour communiquer avec des malentendants, ....

Préconiser des solutions pour rendre les espaces accessibles aux malentendants.

Ainsi, on peut se rendre compte de l'évolution positive de l'accessibilité des personnes malentendantes sur les territoires dans lesquels l'ADSM est présente.

Les bénévoles malentendants, représentant de l'ADSM dans ces instances, se forment en interne pour être en mesure de mener à bien cette mission passionnante.

#### >Les établissements de santé :

Des membres de l'ADSM Manche sont mandatés pour participer aux « Commissions de Représentants des Usagers » et aux Conseils d'Administration d'une dizaine d'établissements de santé du département.

Leur rôle est de représenter, au-delà du handicap auditif, l'ensemble des usagers.

La présence des membres de l'ADSM dans ces instances a pour effet d'améliorer sensiblement la prise en charge des personnes malentendantes.

Un certain nombre d'établissements commande des formations pour mieux connaître le handicap auditif, mieux repérer les personnes malentendantes et apprendre à communiquer.

#### >La Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH) :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Manche est le guichet unique pour le traitement des demandes

des personnes souffrant de handicap.

L'ADSM Manche est représentée à la COMEX, l'instance dirigeante de la MDPH, et à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), qui traite l'ensemble des demandes des personnes handicapées.

#### >Le label Tourisme et Handicap :

L'ADSM Manche est représentée au sein du Conseil Régional de Basse Normandie pour ce qui concerne les avis de labellisation des lieux touristiques aux 4 familles de handicap : moteur, visuel, auditif, mental.

Ainsi, les évaluateurs de l'association sillonnent la région pour évaluer l'accessibilité des sites aux personnes handicapées et participent à la commission chargée d'émettre un avis pour la commission nationale chargée de l'attribution du label.

#### >Les Buissonnières :

Voir article consacré à ce sujet

Samuel Poulingue.

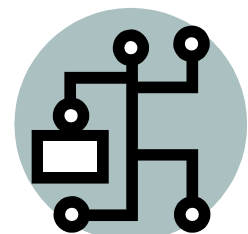
**Commissions accessibilités**

**Établissements de santé**

**MDPH**

**Label Tourisme et Handicap**

**Buissonnières**



**Le bénévole, un animal parcourant un grand nombre de kms!**

*De tous temps, la « prise de notes » a été un intermédiaire indispensable aux devenus sourds sévères et profonds qui veulent rester intégrés dans la vie professionnelle ou sociale. L'informatique a largement permis d'améliorer la qualité de la transcription de la parole et aussi sa rapidité, ouvrant des larges perspectives au niveau et de l'aide humaine individuelle et de l'accessibilité. L'association des devenus sourds et malentendants (ADSM) de La Manche et Oreille et Vie dans le Morbihan se sont lancées dans l'aventure d'un service de transcription de proximité.*

**Résonnances** - Qu'est-ce qui vous a conduit à ouvrir un service de transcription de la parole ?

**Jeanne**- La transcription de la parole a été présente dès les premiers pas de l'ARDDS Morbihan (en 1989), en effet son premier président était devenu sourd profond. Le trésorier d'alors s'est déplacé à une réunion de l'association des Côtes d'Armor pour voir comment elle fonctionnait. Nous avons acquis un rétroprojecteur et sollicité des entendants bénévoles. Grâce à eux, toutes nos réunions internes ont été retranscrites, ainsi que certaines réunions hors association.

Vers la fin des années 90, des bénévoles capables de saisir, en direct à l'ordinateur, se sont présentés et notre banque nous a prêté un vidéoprojecteur. Quel progrès !

Mais les limites du bénévolat se sont fait sentir : il ne pouvait pas répondre à tous les besoins de transcription. Nous connaissions bien sur la vélotypie et nous étions attentifs à la reconnaissance vocale. Mais nous réservions la première à quelques circonstances (comme le congrès du Bucodes en 2002) en raison de son coût. Quant à la seconde, elle nécessite aussi un opérateur. C'est ainsi que l'idée de créer notre propre service de transcription s'est imposée petit à petit.

**Anne-Marie** - La loi de février 2005 en faveur des personnes handicapées reconnaissait enfin aux déficients auditifs la transcription des messages oraux comme moyen de compensation du handicap et comme

moyen d'accessibilité. Cette loi prévoyait également la participation des associations de personnes handicapées dans les différentes instances les concernant : MDPH, CDAPH, commissions des usagers des établissements de santé, commissions d'accessibilité des villes et des communautés de communes de plus de 5 000 habitants.

Comment y participer pleinement et faire connaître les spécificités de la surdité acquise sans accessibilité adaptée ? Dans la Manche, comme dans de nombreux départements, il n'y avait aucun service proposant la transcription.

Cette loi fut donc le signal qu'attendait l'ADSM de la Manche pour se lancer dès février 2006, dans la création d'un service innovant qu'elle a nommé « AhCOTÉ » Aide humaine à la COmmunication par Transcription Écrite.

**Résonnances** - Quelles démarches avez-vous faites ?

**Jeanne** - Oreille et Vie était bien connue du Conseil Général. Le congrès du Bucodes, puis les manifestations départementales dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées de 2003, avaient permis de montrer l'utilité de la transcription pour les sourds oralistes. Un dossier a été déposé au Conseil Général fin 2003, puis près de plusieurs financeurs. En septembre 2004 nous avons pu ouvrir le service, le dernier acte préliminaire ayant été le choix, puis l'embauche, d'une opératrice. Nous avons convenu avec elle d'un contrat en CDD d'un an à mi-temps. L'année suivante nous avons obtenu pour elle un contrat CAE à condition de passer à un temps complet. Depuis septembre 2007, Isabelle est en CDI.

Nous avons également, depuis mars 2009, une employée à mi-temps, capable de faire de la transcription, qui seconde Isabelle quand il y a des demandes concomitantes.

**Anne-Marie** - L'association est devenue employeuse, avec toutes les difficultés liées aux obligations que cela comporte. Elle s'est faite accompagner par le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement, qui met gratuitement des experts à disposition des associations) afin de structurer le service et son développement.

L'ADSM Manche est, depuis 2009, dotée de deux emplois salariés en CDI (1 agent de développement et un professionnel AhCOTÉ) et d'un prestataire (formé pour le service AhCOTÉ) pour développer son service et le faire tourner.

**Résonnances** - Que demandez-vous aux employés ?

**Jeanne**- Afin de limiter le coût pour les utilisateurs du service, nous avons choisi une technique de base : la dactylographie assistée par des abréviations. Ce choix a guidé celui de l'employée. Nous avons plusieurs critères : la capacité à saisir au clavier l'essentiel d'un texte, la vitesse de saisie, l'orthographe et aussi la qualité de la prononciation.

Ces conditions de base sont insuffisantes pour une transcription satisfaisante. Un adhérent, ancien enseignant, a accepté de venir régulièrement assurer la formation d'Isabelle puis d'Edwige.

La reconnaissance vocale n'a pas été négligée, mais elle n'a pas encore pu être mise en œuvre car elle exige des conditions de salles et de matériel qui sont rarement réunies. Mais cela reste un objectif.

Les règles déontologiques, notamment pour d'accompagnement individuel (obligation de réserve, ne pas prendre la place de la personne sourde) ont été bien précisées par les responsables de l'association.

**Anne-Marie** - Le professionnel AhCOTÉ connaît le monde de la déficience auditive acquise et ses conséquences. Il est pleinement au service de la communication des déficients auditifs : Il a les qualités humaines nécessaires pour la mise en place de l'aide humaine, il sait être discret, recadrer dès lors que les bonnes conditions de communication ne sont plus remplies (brouhaha, discussion trop rapide, ...).

Il a un niveau de culture lui permettant de comprendre des discussions sur n'importe quel sujet. Il a une capacité de synthèse du message oral pour rendre celui-ci compréhensible sans en déformer le sens.

Il a la capacité d'écrire manuellement ou de saisir sur clavier rapidement.

Il est bien entendu tenu au secret professionnel.

**Résonnances** - Quels objectifs vous êtes-vous donnés et qui est intéressé par vos services ?

**Anne-Marie** - Notre service est, actuellement, orienté vers l'aide humaine à la personne. La mission des professionnels de AhCOTÉ sont :

mettre en place les bonnes conditions de communication avec l'ensemble des participants ;

transcrire par écrit, sur PC de préférence, le message oral, en synthétisant le discours oral sans en déformer le sens.

Le professionnel est « AhCOTÉ » du ou des malentendant(s) qui participe(nt) à une réunion, un rendez-vous de la vie privée (médecin, banque, notaire, achat dans un magasin, réunion associative, école, ...).

Il a préparé ce temps en amont en discutant avec le malentendant pour connaître le sujet du temps pour lequel l'aide à la communication est nécessaire et les enjeux de la personne accompagnée.

Ceci afin d'être en mesure d'aider au mieux la personne dans la réception du message oral et dans la mise en place des conditions de communication optimales.

Notre service s'adresse à l'ensemble des malentendants oralistes, pratiquant le français, pour lesquels les difficultés de communication sont telles que l'ensemble du message oral ne peut plus être appréhendé normalement avec les aides techniques (aides auditives, boucles magnétiques).

Dans la Manche, il y a environ 4500 personnes souffrant de surdit e s ev ere et profonde pour lesquels l'aide humaine est n ecessaire.

L'utilisation de ce service par les malentendants qui ont de grosses difficult es   communiquer leur permet d'exercer une vie citoyenne comme tout entendant et de rester acteur de leur vie sans confier les d ecisions qui les concernent   d'autres. Ce service de compensation du handicap a la particularit e d' tre accessible financ erement.

**Jeanne** - En cr eant le service en 2004, nous visions une large accessibilit e aux r eunions, spectacles... Il a fallu faire conna tre le service de transcription, persuader de sa n ecessit e, souvent insister.

Nous avons  t  aid es en cela par quelques organismes, en particulier la mairie de Lorient et les Caisses de retraite. Ainsi, chaque ann ee la ville de Lorient sollicite la transcription pour ses « r eunions de quartier ». De leur c ot e les Caisses de retraite l'ont int egr ee   toutes leurs op erations de pr evention pr es des personnes retrait ees. Par contre, nous n'avons pas encore r eussi   mobiliser les banques ! Parmi les refus il faut aussi citer un centre Hospitalier R egional.

Quand la prestation de compensation du handicap pour l'aide   la communication a  t  cr ee, nous avons pens e que le service serait sollicit e. Nous avons demand e, et obtenu, l'agr ement qualit e pour les services aux personnes. Mais seuls quelques adh erents ont recours au service, pour la plupart de fa on  pisodique. Ainsi l'activit e principale reste l'accessibilit e collective.

**R eponnances** - Comment votre projet est-il soutenu et financ e ?

**Jeanne** - Les interventions sont factur ees aux demandeurs : une plaquette pr ecise nos conditions. Nous pratiquons des prix plancher pour qu'ils ne soient pas dissuasifs. Le Conseil G en eral continue de verser une subvention et nous avons pu obtenir diverses sponsorisations. L'ann ee 2009 est marqu ee par une nette progression de l'activit e. Nous commen ons  galement   avoir quelques  chos de l'impact de la transcription sur le public. Une dame appareill ee (non adh erente) me disait : « Je peux maintenant suivre les r eunions de quartier car c'est  crit. ».

**Anne-Marie** - Le service AhCOT e est maintenant bien connu et soutenu par les acteurs du territoire.

Il b en ficie pour mener   bien son d eveloppement, du soutien financier du FSE (Fonds Social Europ een).

Il est soutenu par le Conseil G en eral de la Manche, la MDPH de la Manche, le Conseil R egional, la DDTEFP, la DDASS, la CPAM de la Manche, la CAF de la Manche, un certain nombre de collectivit es locales (mairies et communaut es de communes) un certain nombre d' tablissements de sant e, ...

Pour le faire conna tre, il est pr evu de sensibiliser, gr ce   ces acteurs, l'ensemble des personnes qui ont au plus pr es des personnes d eficientes auditives qui pourraient en avoir besoin.

Ainsi, c'est la sensibilisation au handicap auditif des travailleurs sociaux (d epartement, CPAM, CAF, ...), les person-

nels des CLIC et SAG, les auxiliaires de vie, aides   domiciles, m edecins, ORL, ... qu'il est n ecessaire de faire.

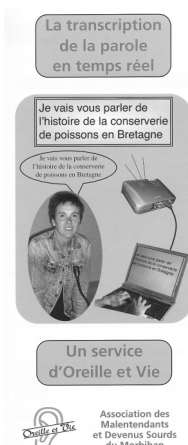
**R eponnances** - Quels sont, au final, les enjeux pour les d eficients auditifs ?

**Jeanne** - Notre service de transcription fonctionne maintenant depuis 5 ans. Il a demand e un fort investissement en travail et en recherche de financements. Mais il a permis de rendre visible les besoins des sourds oralistes et de bien des malentendants en mati ere d'accessibilit e : sa n ecessit e s'impose petit   petit dans l'ensemble du d epartement, son co t modique et sa facilit e de mise en  uvre le rend accessible   de petites structures.

**Anne-Marie** - Ce service de proximit e est accessible financ erement et pleinement adapt e aux besoins de communication des d eficients auditifs qui ne peuvent acc eder   une vie citoyenne normale faute d'acc es au message oral. Il s'agit d'un outil qui vient en compl ement d'autres outils existants ne remplissant pas les m emes fonctions : La v elotypie entre autre.

Il est n ecessaire de capitaliser le travail men e dans la Manche et le Morbihan au niveau national afin de r eferencer ce nouveau m etier et semer la cr eation de services similaires un peu partout sur le territoire.

**Jeanne Guigo (O&V) et Anne Marie Desmottes (ADSM-Manche)**



## Les Buissonnières

Depuis 2006, la Région Basse-Normandie organise les « Buissonnières », manifestation destinée à sensibiliser les professionnels du tourisme à l'accueil des personnes handicapées. Cette manifestation est l'occasion de proposer des visites guidées adaptées aussi bien aux personnes handicapées qu'à leurs familles, amis ou accompagnateurs, le tout dans un esprit de convivialité, de partage et de rencontre.

### En 2009

Parmi toutes les propositions du prospectus (plus agréable à consulter car sous forme de livret) nous en avons retenu 17, réparties sur tout le mois de juin et dans les 3 départements.

Les sorties sur une demi-journée n'ont pas eu de succès et ont donc été annulées.

La visite du 6 a du être annulée : Saint-Gabriel-Brécý se situant dans la région bouclée du fait de la venue du Président américain pour les manifestations- anniversaires du débar-

quement. Dommage !

Les visites sont très bien faites, intéressantes, pleines de connaissances, de professionnalisme et de gentillesse, bien adaptées, expression du talent des guides ; des merveilles, quoi ! Les zones traversées pour arriver au site sont merveilleuses de beauté printanières,

Nous avons visité des sites remarquables avec des guides au top et un accueil chaleureux. Tous les participants ont apprécié la qualité de l'accessibilité de ces visites.

### Jeanne Schertzer

### En 2010

Parmi 52 sites sélectionnés cette année par la région, nous avons proposé 15 visites adaptées aux déficients auditifs.

Des adhérents se sont inscrits à 10 d'entre elles.

Les participants sont toujours très satisfaits de ces visites. Ceux qui ont participé une fois reviennent chaque année et sont assez surpris de voir que trop peu d'adhérents participent.

Pourquoi ?

Si les Buissonnières sont reconduites en 2011 ( c'est un gros investissement pour la région) nous prendrons le temps de les présenter plus largement lors des réunions des groupes de proximité du printemps.

Cette année, nous avons constaté le manque de véritable formation des guides. Leur sensibilisation n'est pas suffisante même s'ils ont un extraordinaire pouvoir d'adaptation « sur le tas ».

Certaines visites étaient en fait un début de formation des guides et grâce à leur capacité d'adaptation le résultat était satisfaisant.

### AM Desmottes



Fabrication du pain à la ferme de la Grande Ferrière à la Meauffe



Dégustation du pain

# Démarche coopérative des acteurs de l'audition

Après avoir rencontré un très grand nombre d'organismes du département pour présenter le projet de l'ADSM et suite particulièrement à un rendez-vous avec la CPAM de la Manche, l'ADSM se lance dans l'animation d'une démarche coopérative innovante avec l'ensemble des interlocuteurs que peuvent rencontrer les personnes souffrant de déficience auditive.

En effet, on sait bien que pour toute personne rencontrant des problèmes de surdit , c'est le parcours du combattant pour avoir acc s aux informations : les moyens de compensation existants, les prix, les financements, ... De ce fait, c'est l'isolement pour la grande majorit  et trop peu de gens s'appareillent.

L'ADSM Manche souhaite mettre autour d'une m me table les ORL, les audioproth sistes, les orthophonistes, les organismes financeurs (CPAM, MSA, Mutualit  Fran aise, ...), la Maison D partementale des Personnes Handic 

p es, le Conseil G n ral, Cap Emploi,...

Ceci afin de mettre   plat les probl mes rencontr s par les personnes souffrant de troubles auditifs et, de tenter d'am liorer le syst me en permettant un meilleur acc s   l'information, un meilleur accompagnement des personnes pour la recherche des financements, une diminution du reste   charge, ...

Le premier comit  de pilotage de cette d marche a eu lieu le 20 mai en pr sence du Professeur Moreau, de 6 audioproth sistes, de la CPAM et du Conseil G n ral.

L'ensemble de ces personnes sont unanimes sur l'envie de coop rer.

Pour que chacun se comprenne bien les enjeux li s   la d ficience auditive, il est convenu d'organiser :

>Un temps qui s'est d roul  le 29 juin dernier sur l'ensemble des financements existants.

>Un temps qui se d roule le 21 septembre sur la

d ficience auditive et les appareillages.

Ces temps servent   pr parer les temps de travail permettant d'identifier le circuit que la personne d ficiente auditive devrait effectuer pour avoir acc s   l'ensemble des informations importantes pour se prendre en charge dans de bonnes conditions et les bonnes pratiques des professionnels.

Ce travail donnera lieu   l' dition d'une brochure   destination des personnes d ficiences auditives et des professionnels.

Si les diff rents participants, qui sont de plus en plus nombreux continuent   jouer le jeu, ce sera la premi re fois en France qu'une association de devenus sourds initie une telle d marche. L'Agence R gionale de la Sant  doit proposer des financements   l'ADSM Manche   partir de 2011 pour financer le temps consacr    cette d marche.

A suivre de pr s...

**Samuel Poulingue**

**« ce sera la premi re fois en France qu'une association de devenus sourds initie une telle d marche »**

## La pr vention des risques auditifs dans les coll ges

L'ADSM Manche intervient dans les  tablissements scolaires depuis un certain nombre d'ann es.

Depuis la rentr e scolaire de l'ann e 2009/2010, l'Education Nationale a inscrit la pr vention des risques auditifs li s aux musiques amplifi es au programme des coll giens dans le cadre de l' ducation musicale.

L'ADSM Manche, suite   une rencontre avec l'Inspecteur d'Acad mie, est devenue le partenaire que peuvent solliciter les  tablissements scolaires pour traiter cette question.

L'association propose une intervention p dagogique

sur 2H00, anim e par un b n vole d ficient auditif, accompagn  de l'agent de d veloppement :

Mise en situation de surdit  avec bouchons et casques,

Visionnage d'un film expliquant le fonctionnement de l'oreille et les s quelles que peuvent provoquer les conduites   risques.

Pr sentation du thermom tre du bruit: intensit  du son.

Capacit    diagnostiquer dans quelles situations l'oreille est en danger.

Capacit    se prot ger.

Pr sentation du paysage de la malentendance.

Cons quences de la surdit  dans la vie quotidienne.

Comment communiquer avec une personne malen-

tendante.

Ce partenariat commence   montrer ses effets. Un certain nombre de coll ges ont contact  l'ADSM Manche pour mettre en place des interventions. Pourvu que  a dure...

**Samuel Poulingue**



Coll ge Le Ferronay Cherbourg 03/10



Coll ge St Paul Cherbourg 04/10



Coll ge St Paul Cherbourg 04/10

## La communication de l'association

Le projet de l'ADSM Manche prend de l'ampleur. Cela est de toute façon rendu nécessaire pour donner une meilleure visibilité et prise en compte de notre handicap ET pour développer et pérenniser les emplois.

Il est donc très important pour accompagner le développement de notre association d'avoir des outils de communication adaptés. Ceci afin de lui façonner une image positive et moderne.

C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu des financements pour faire appel à des professionnels afin de créer :

>Une charte graphique :

Une graphiste du Nord Cotentin a travaillé en collaboration avec l'associa-

tion pour créer un environnement visuel simple, sobre, efficace et moderne, ce qui nous a permis de constituer les papiers en tête, cartes de visites, devis, factures, plaquettes de présentation, affiches...

Le résultat est à la hauteur des attentes.

>Un site internet :

L'association travaille depuis le mois de juin avec un webmaster d'Angers (OPLOOPS) pour la création de son futur site internet qui sera prêt en octobre. Ce site internet reprendra la charte graphique de l'association.

>Un film sur le service AhCOTÉ :

L'ADSM a sollicité l'entreprise Collimateur du Nord Cotentin pour la réalisation d'un film pour présenter de manière pédagogique la transcription, ce nouveau moyen de

compensation pour les déficients auditifs oraliste et le service AhCOTÉ.

Ce film est diffusé lors des formations, temps de sensibilisation, ... Il sera sur le site internet de l'association et sur le site internet d'autres organismes. Il sera distribué à l'ensemble des partenaires.

Ces outils doivent permettre de rendre l'ADSM Manche beaucoup plus visible dans l'environnement pour les personnes souffrant de déficience auditive en recherche d'information et pour les professionnels.

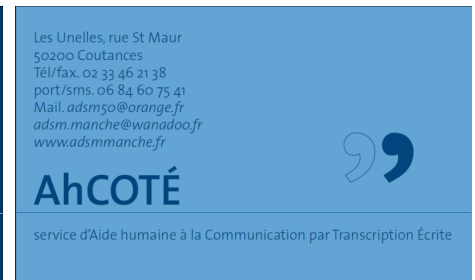
**Samuel Poulingue**



Voiture ADSM avec logo



Carte de visite recto



Carte de visite verso

## Les formations de l'ADSM Manche

L'ADSM Manche fait de la pédagogie en menant un travail de fourmi auprès de tous pour faire connaître ce handicap méconnu, ses conséquences pour ceux qui la vivent, les besoins de ceux qui la vivent en matière de compensation, les attitudes nécessaires à développer pour les déficients auditifs et « normo entendants » pour communiquer.

Ainsi, l'association est devenue organisme de formation et a développé un certain nombre de formations à destination des professionnels et futurs professionnels.

Ces formations peuvent être menées auprès :

>Des agents d'accueil des collectivités, des services de l'état, des différents organismes qui accueillent du public, ...

>Des personnels de santé : infirmières, aides soignantes, ...

>Des travailleurs sociaux : Assistantes sociales, auxiliaires de vie sociale, as-

sistants médico-psychologiques, ...

>Des équipes professionnelles qui accueillent un professionnel déficient auditif.

>Des équipes des organismes financeurs des moyens de compensation (MDPH, CPAM, MSA, Conseil Général, ...).

Des professionnels du tourisme qui ont le label Tourisme et Handicap ou qui participent aux Buissonnières.

Actuellement, les commandes de formations se développent. L'ensemble des partenaires de l'ADSM Manche a prévu de mettre en place des formations à la déficience auditive pour ses personnels.

L'ADSM Manche agit également auprès de futurs professionnels qui sont en formation :

>Ecole d'infirmières de St Lô, Cherbourg et Granville.

Ecole d'aides soignantes d'Avranches.

>Institut Régional du Travail Social d'Hérouville St Clair pour les formations d'assistantes sociales, auxiliaires de vie sociale, éducateurs, ...

L'ensemble de ces formations est mené par un ou des bénévoles de l'association déficients auditifs, formés en interne, accompagnés par l'agent de développement. C'est ce qui en fait leur plus value. Elles sont efficaces et permettent à ceux qui la vivent de mieux appréhender le handicap, de mieux communiquer et de bien utiliser le matériel de compensation tel que les boucles magnétiques.

Elles doivent apporter un revenu à l'association participant de la pérennisation des emplois.

Ce sont ainsi les prémices d'une meilleure accessibilité à l'espace public pour les déficients auditifs.

**Samuel Poulingue**

### Implant cochléaire et du tronc cérébral : Nouvelles règles pour le financement

Les implants cochléaires et du tronc cérébral représentent une très grande chance pour les sourds profonds qui peuvent en bénéficier. Mis au point dans les années 80, le développement des implantations cochléaires s'est fait des les années 90.

Jusqu'au mois de mars 2009, leur financement se faisait sur des enveloppes attribuées aux centres d'implantation. Par arrêté du 2 mars 2009 (O du 6 mars), ces implants et leurs accessoires sont désormais inscrits à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) des Caisses d'assurance Maladie.

Nous reproduisons les tarifs essentiels.

#### Précisions extraites de l'arrêté

Désignation	Tarif TTC
Forfait annuel accessoires	100
Forfait annuel piles	120
Chargeur et batteries	600
Processeur	6000
Implant	16000

#### Accessoires :

*Sont notamment considérés comme accessoires : le câble d'antenne, l'antenne, l'aimant, la corne, la boucle à induction, la boucle d'attache, le câble audio, le câble TV, le câble d'adaptateur, le câble FM, le boîtier de piles, le couvercle du boîtier de piles, le couvercle d'antenne, le microphone, le cordon d'alimentation, le cordon microphone, les écouteurs.*

#### Chargeur et batteries rechargeables

« Ce chargeur de batterie comprend le chargeur et ses batteries rechargeables.

*La prise en charge du renouvellement de ce chargeur de batterie n'est assurée qu'à l'issue d'une période de 5 ans à compter de la primo-implantation. La prise en charge du chargeur de batterie n'est pas cumulable avec la prise en charge du forfait annuel de piles. »*

**Pour être agréés** les implantations devront être faites par des **équipes** qui doivent répondre à des critères précis.

Dans le cas des adultes, « l'équipe doit réunir les compétences en personnel suivantes :

- médecin(s) ORL audiologiste(s) réalisant les évaluations audiométriques et vestibulaires ;
- chirurgien(s) expérimenté(s) en chirurgie otologique ;
- orthophoniste(s) spécialisé(s) dans la surdité de l'adulte ;
- psychologue(s) ;
- médecin(s) ou technicien(s) spécialisé(s) en électrophysiologie capable(s) de réaliser les tests électrophysiologi-

ques préopératoires, per opéra-toires, et les réglages postopératoires du proces-seur de l'implant cochléaire ;

- audioprothésiste(s).

Le rôle de cette équipe est d'assurer :

- le bilan vérifiant l'indication d'implantation cochléaire et éliminant les contre-indications ;

- l'implantation chirurgicale ;

- des bilans orthophoniques réguliers et un suivi à long terme avec un minimum d'une année dans le centre implanteur (la rééducation-ortho-phonique proprement dite pouvant être réalisée dans le cadre d'une organisation coordonnée avec d'autres professionnels ou structures) ;

- les réglages de l'implant réalisés par un médecin ou sous autorité médicale, par un ortho-phoniste, un audioprothésiste ou un technicien électrophysiologiste ;

- les liens entre professionnels (travail en réseau) impliqués localement dans la prise en charge de l'adulte malentendant (médecins du travail, associations de malentendants). »

#### Quelle sera la prestation versées par la Caisse d'Assurance Maladie ?

En ce qui concerne l'implant lui-même, il rentre dans les règles de prise en charge de la chirurgie : 100 % du tarif indiqué.

Pour les autres éléments, la règle est la même que pour tout produit inscrit à la LPPR. Le taux de remboursement normal est de 65 % des tarifs indiqués : 78 euros pour les piles, 3900 pour un processeur. Il faut espérer que les mutuelles vont suivre pour rembourser la différence: il est conseillé de se renseigner.

Les personnes qui sont en invalidité ou en ALD (Affection Longue Durée) pour la surdité (ou la maladie qui en est la cause) bénéficie d'un remboursement à 100% du tarif indiqué.

Il faut noter que la MDA ne rembourse plus les piles et accessoires depuis la mise en vigueur de l'arrêter.

Jeanne GUIGO

## Retrouver un vie sociale riche grâce à l'accessibilité!

**Festival « Toute  
la mer sur un  
plateau »  
Granville**

**Visite guidée  
ville de Granville**

Depuis quelques années, début octobre, a lieu à Granville le festival « Toute la mer sur un plateau ». Au cours de ce festival, il est possible d'assister à des démonstrations de recettes faites par les chefs de restaurants de la région. Suivre, une telle démonstration est « mission impossible » pour une personne souffrant de surdit  grave !

Pour la premi re fois, en 2009, les organisateurs

ont mis en place la transcription  crite ( r alis e par le service AhCOTE de l'ADSM.Manche) pour deux d monstrations. C'est ainsi que les malentendants pr sents ont pu suivre la d monstration sans aucune difficult . Les difficult s peuvent appara tre au moment de r aliser la recette chez soi !

En novembre, ce fut une visite guid e de la Haute-Ville que nous avons pu suivre dans le plus grand

confort gr ce aux colliers magn tiques portables acquis par l'office du tourisme de Granville.

L'accessibilit  des malentendants commence    tre prise en compte gr ce   la loi de f vrier 2005 : Tout accessible   tous   l'horizon 2015.

**AM Desmottes**



## Trajet SNCF

'Résonnances' (n° 35) relatant le congrès du Bucodes, nous informe du service de la SNCF 'Accès Plus'...

Je reviens de Bayonne, via Paris, après un aller Granville-Bayonne.

Ma fille, qui a organisé mon déplacement sur internet, m'a inscrite à ce service qui paraît-il est bien organisé.

Eh bien ! Pas pour moi !...

(Je suis malvoyante et malentendante avec canne blanche)

Au départ de Granville, installée par le Chef de Gare en personne, dans le train, je me suis sentie bien encadrée.

Après le départ, visite du chef de train, pour noter mon emplacement et le signaler à Paris, au service concerné.

Notre train arrive à Vaugirard avec un peu plus d'un 1/4 d'heure de retard ; j'avais à peine 1/2 heure pour me rendre au quai TGV Montparnasse.

Ne voyant personne me prendre en charge, je paniquais. Heureusement, ma petite fille (Marie 26ans) était sur le quai, et s'est occupée de moi à vitesse grand 'V'.

Arrivées sur le quai TGV, mon train n'était pas là (déjà parti ?). Heureusement, non : il n'était pas encore arrivé, il avait 1/2 heure de retard. Ce qui nous a permis d'aller à l'accueil nous renseigner, accompagnées par un agent hélé au passage, puis dirigées vers le bureau 'Accès Plus'. Mon nom y figurait bien mais ils nous ont invoqué un mauvais fonctionnement entre Vaugirard et Montparnasse.

Notre train est enfin à quai, Marie cherche ma voiture et ma place et m'y installe. Toujours aucune trace de mon accompagnement !

Enfin, ouf ! je roule vers Bayonne. Un trajet de plus de 5 heures, sans aucune nouvelle de mon service 'Accès Plus', pas plus qu'à Bayonne, où ma fille m'a aidé à descendre du train qui avait 3/4 d'heure de retard.

Comment envisager mon retour, accompagnée de mon petit fils, Evan 5 ans 1/2?

Le retour.

Arrivée, comme il se doit, 1/2 heure avant l'heure afin de prendre contact, le chef de gare nous indique où nous devons attendre sur le quai par rapport à ma réservation

et nous assure qu'il sera présent au départ. Il a oublié de venir, pris par ses occupations. Ma fille nous a donc installé à notre place rapidement ;

Par contre, lors du contrôle, j'ai mentionné mes déboires. J'ai donc eu droit à la visite de l'agent plusieurs fois m'assurant que notre train n'avait pas de retard, que j'étais bien signalée, etc...

Montparnasse : Accueil par Marie et une personne avec chariot pour mon maigre bagage. Nous avons déambulé sur les quais, ascenseurs, escaliers roulant, etc..., rapidement encore au milieu de la foule, stressant vu mon handicap.

L'accompagnatrice nous a trimbalé dans les couloirs de différentes voitures. Elle ne semblait pas bien au courant de la constitution du train. Quelques secondes avant le départ du train nous sommes enfin installés à nos places. Grâce à deux voyageuses complaisantes, notre voyage s'est terminé agréablement.

Ce service SNCF 'Accès Plus' est gratuit.

Mais je l'aurais préféré payant et plus sécurisé.

**Gisèle, membre ADSM Manche**

« Ce service SNCF 'Accès Plus' est gratuit.

Mais je l'aurais préféré payant et plus sécurisé ».

## Rubrique ouverte à tous...

Cette rubrique « courrier des lecteurs est ouverte à tous.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles: Information, coup de cœur, coup de gueule, ... Tout est bienvenu!

Les articles sont à faire parvenir à l'ADSM:

**>Par courrier:**

Les Unelles - rue St Maur - 50 200 Coutances.

**>Par mail :**

adsm.manche@wanadoo.fr

adsm50@orange.fr

## A vos agendas: les retrouvailles de la rentrée avec les réunions de proximité:

Afin de bien démarrer la rentrée de septembre, nous vous proposons de nous retrouver, en fonction de votre lieu d'habitation, sur les 3 lieux de proximité aux dates suivantes, pour passer un moment d'échanges et d'informations convivial: Présentation, entre autre du film AhCOTE.

**>Cherbourg: le mardi 14 septembre à 14H30 à la Maison Olympe de Gouges.**

Adresse: quartier des Provinces, rue de l'Île de France à Cherbourg-Octeville.

**>Granville: le jeudi 16 septembre à 14H30 à l'espace Jules Ferry, salle des Fous de Bassan.**

Adresse: 41, rue St Paul à Granville

**>Coutances: le vendredi 17 septembre à 14H30 aux Unelles, salle 324 au 3ème étage.**

Adresse: Les Unelles—rue St maur à Coutances

Faites nous part de votre participation en nous adressant un mail: [adsm50@orange.fr](mailto:adsm50@orange.fr) ou en renvoyant le coupon réponse du courrier d'accompagnement.

Nous vous attendons nombreux!

## La tombola

Cette année, l'ADSM Manche organise sa propre tombola en passant par un organisme appelé Initiatives.

En effet, la tombola à laquelle nous avons participé l'an dernier comportait beaucoup de lots très intéressants mais seuls 2 adhérents de l'ADSM Manche ont été tirés au sort sur 1000 billets vendus.

Nous avons choisi cette année une tombola Maxi Gros Lots avec un lot tous les 5 billets vendus.

Le challenge de l'année, c'est la vente de 840 billets à 2€.

La réussite de cette tombola repose bien entendu sur la participation de l'ensemble des membres de l'ADSM Manche.

### >Date de vente:

La vente aura lieu du 8 septembre au 13 octobre.

**>Les 2 meilleurs vendeurs se verront offrir un baladeur MP3** d'une contenance de 2GO avec écouteurs et câble USB.

Vous pouvez dès à présent réserver vos carnets tickets pour les vendre (voir bulletin d'inscription joint au courrier).

### >Les gros lots:

1 mini ordinateur portable,

1 crêpière électrique multifonctions,

1 téléphone duo sans fil,

1 baladeur MP3—clé USB,

2 yaourtières 7 pots

2 stations météo réveil projecteur,

2 services à café

2 théières « égoïste »

2 boîtes bambou + vase à jacinthe.

Nous comptons donc grandement sur votre participation active.

**Samuel Poulingue**

## A noter

### >Journée handicap à Granville:

Date: 4 septembre matin place du marché.

Il y aura un stand ADSM avec une démonstration de transcription.

### >Le festival « Toute la Mer sur un Plateau » à Granville:

Date: 25/09/2010 de 15H00 à 16H00 et de 16H00 à 17H00.

Présentation de recettes de cuisine par des chefs cuisiniers.

Accessibilité: transcription des recettes

par le service AhCOTE.

Inscrivez-vous dès à présent.

### >Repas spectacle de l'ADSM Manche avec la compagnie Corps et Jazz.

Date: dimanche 10 octobre 2010.

### >Week-end handicap à Cherbourg avec l'organisme D&O:

Date: 5 et 6 novembre à la salle des fêtes.

Il y aura des stands dont celui de l'ADSM, des expos, des conférences.

Accessibilité prévue: boucle magnétique et transcription.

### >Mois de l'économie sociale et solidaire:

L'ADSM Manche participe à la mise en place d'une action d'une semaine dans le centre Manche dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, qui se déroulera en novembre.

Les dates ne sont pas encore fixées.

Accessibilité: boucle magnétique et transcription.

### >Goûter de Noël le 11 décembre 2010 à Coutances

# REPAS SPECTACLE DE L'ADSM MANCHE

MENU CONCOCTE PAR  
le traiteur Quenault.

## MENU

Assiette de dégustation  
Cassiolette aux 2 saumons  
Jambon à l'os rôti sauce mère+  
Gratin de pommes de terre  
Fromage  
Bavarois à la framboise

## TARIFS

Adultes: 18 € adhérents  
20 € non adhérents  
Enfants (-12 ans): 10 €

LE 10 OCTOBRE 2010: 12H30



## Accessibilité:

Boucle magnétique et  
transcription.

## Programme :

Superbe spectacle de  
danse de la compagnie  
« Corps et Jazz ».

### ADSM MANCHE:

Les Unelles  
Rue St Maur  
50 200 Coutances  
Tél / sms: 06 84 60 75 41 Tél / fax: 02 33 46 21 38  
Mail : [adsm.manche@wanadoo.fr](mailto:adsm.manche@wanadoo.fr) ou [adsm50@orange.fr](mailto:adsm50@orange.fr)

Salle des Fêtes de Montmartin / Mer (route de Quettreville / Sienne)

Inscriptions jusqu'au 1er octobre 2010

**Adsm**  
Manche

Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche

# ADSM MANCHE

Les Unelles  
rue St Maur  
50 200 Coutances

Téléphone portable: 06 84 60 75 41  
Téléphone / FAX : 02 33 46 21 38  
Messagerie : adsm.manche@wanadoo.fr  
adsm50@orange.fr

Adsm  
Manche

Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche

## Comité de rédaction du Petit Echo:

>Mme Isabelle BAZIRE: Administratrice  
>Mme Yvette DEBURAUX: Administratrice  
>Mme Anne-Marie DESMOTTES: Présidente  
>Mme Joëlle LAISNEY: Administratrice  
>Mme Thérèse LEFEVRE: Secrétaire  
>M Samuel POULINGUE: Agent de Développement,  
animateur du comité de rédaction

Vos remarques, articles, témoignages, informations  
sont les bienvenus.

Faites les nous parvenir par courrier ou mail.

« Communiquer, c'est vivre! »

Retrouvez nous sur le web:

[www.adsmmanche.fr](http://www.adsmmanche.fr)

## Rappel agenda

### VIE ASSOCIATIVE:

>Réunions de proximité: Venez tous!

**Cherbourg le 14/09/10** à 14H30 à  
la Maison Olympe de Gouges.

**Granville le 16/09/10** à 14H30 à  
l'espace J. Ferry.

**Coutances le 17/09/10** à 14H30  
aux Unelles.

>Tombola maxi gros lots:

840 tickets à vendre entre le 08/09  
et 13/10.

Réservation des tickets à vendre dès  
à présent. Les 2 meilleurs vendeurs  
recevront un baladeur MP3.

>Repas spectacle avec la compa-  
gnie Corps et Jazz le 10/10/2010:

Superbe spectacle de danse.

Repas concocté par traiteur:

- 18€ adhérents

- 20€ non adhérents
- 10€ enfants.

Inscriptions jusqu'au 1er octobre.

>Goûter de Noël le 11 décembre à  
Coutances.

### ACTIONS ADSM MANCHE:

>Participation journée handicap de  
Granville, place du marché, le matin du  
4 septembre 2010.

Ouvert à tous!

>Recettes de cuisine accessibles avec  
la transcription, dans le cadre du festi-  
val « Toute la Mer sur un Plateau à  
Granville.

Inscription auprès de l'ADSM Manche.

>Participation de l'ADSM Manche au week-  
end handicap à Cherbourg avec D&O les 5 et  
6 novembre:

Stands, expos, conférences, débats.

Il est prévu une accessibilité par boucle ma-  
gnétique et transcription.

>Participation de l'ADSM Manche au mois de  
l'économie sociale et solidaire: en novembre  
2010 (dates exactes à définir): visites, tables  
rondes, débats, ...

Accessibilité boucle magnétique et transcrip-  
tion.

Toutes ces manifestations sont accessibles  
aux déficients auditifs. Vous pouvez tous y  
participer pleinement!!!

Nous espérons vous croiser tout au long de  
cette saison!!!